



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم ببعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سويسرا - جنيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE S.E M. MOHAMED-SIAD DOUALEH
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE
DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT
NATIONAL DE L'ETHIOPIE

*SIXEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

09 DECEMBRE 2009

Merci Monsieur le Président,

Djibouti souhaiterait de prime abord exprimer une chaleureuse bienvenue à la délégation éthiopienne conduite par Son Excellence l'Ambassadeur Fisseha Yimer et la féliciter pour la présentation de son rapport national dont la préparation a impliqué les organisations de la société civile actives dans le domaine de la protection et la promotion des droits de l'homme.

Elle tient à la féliciter également pour sa coopération avec le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et sa collaboration étroite avec le bureau régional de l'Afrique de l'Est dans la conception d'un plan d'action visant à apurer le retard dans la soumission des rapports aux organes des Traités. A la lecture du rapport national qui permet de prendre la mesure des progrès accomplis dans la protection et la promotion des droits de l'homme dans l'ensemble du pays, il apparaît clairement que le Gouvernement a su utilement profiter de l'interaction avec les organes des Traités afin toujours mieux orienter ses efforts.

Nous sommes particulièrement encouragés par les changements positifs intervenus dans la promotion de la condition féminine avec l'élaboration d'une politique ciblée en faveur des femmes et d'un plan d'action sur l'égalité des sexes. Ces efforts ont permis d'améliorer sensiblement la participation des femmes dans le processus de prise de décision et à la vie politique qui, comme il est souligné dans le rapport national, occupe 30 à 50% des sièges des Chambres des Représentants des Peuples.

Les dispositions du nouveau pénal de 2005 qui criminalisent les pratiques traditionnelles préjudiciables et la plupart des formes de traite ainsi que les campagnes de sensibilisation contre les MGFs ont fait tomber le taux d'acceptation de telles pratiques par la communauté de 60 à 31%. Nous nous félicitons également du fait que le Gouvernement ait érigé en priorité le droit des enfants et ait adopté un plan d'action national. A cet égard, quel est le système de collecte de données mis en place par le Gouvernement pour évaluer les progrès accomplis et comment évaluez-vous le niveau de coopération entre les institutions et organes publics fédéraux et régionaux ?

Nous avons lu avec intérêt les difficultés et les contraintes qui se posent au Gouvernement et avons pris bonne note des priorités, initiatives et engagements nationaux essentiels.

Nous recommandons à l'Ethiopie, en collaboration avec les organisations internationales, de formuler plus précisément ses besoins en matière d'assistance technique dans les domaines prioritaires qu'elle a elle-même définies.

Nous reconnaissons avec vous que la solidarité internationale est cruciale pour appuyer les efforts du Gouvernement à relever les défis de développement qui se posent à ce pays frère et voisin.

Merci monsieur le Président.